



Forum de concertation

Les voix des femmes du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel
2015–2016



**Forum de concertation
Les voix des femmes du Nouveau-Brunswick
Rapport annuel 2015–2016**

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1 CANADA

www.gnb.ca

ISBN 978-1-4605-1141-1 (édition imprimée bilingue)
ISBN 978-1-4605-1143-5 (PDF : édition française)
ISBN 978-1-4605-1142-8 (PDF : édition anglaise)

10714 | 2016.09 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

Table des matières

En 2015-2016 au Nouveau-Brunswick	2
Message des coprésidentes	3
Membres et personnel	4
Réunions et comités.	5
Gouvernance	6
Travail axé sur les enjeux.	8
Finances	9

Le forum de concertation Les voix des femmes du Nouveau-Brunswick est le conseil consultatif indépendant de la province voué aux enjeux de l'égalité des femmes. Il a pour mandat de fournir au gouvernement provincial des conseils indépendants sur les questions d'intérêt pour les femmes tout en sensibilisant le public et le gouvernement aux enjeux afin de travailler en vue d'un avenir d'égalité entre les femmes et les hommes du Nouveau-Brunswick.

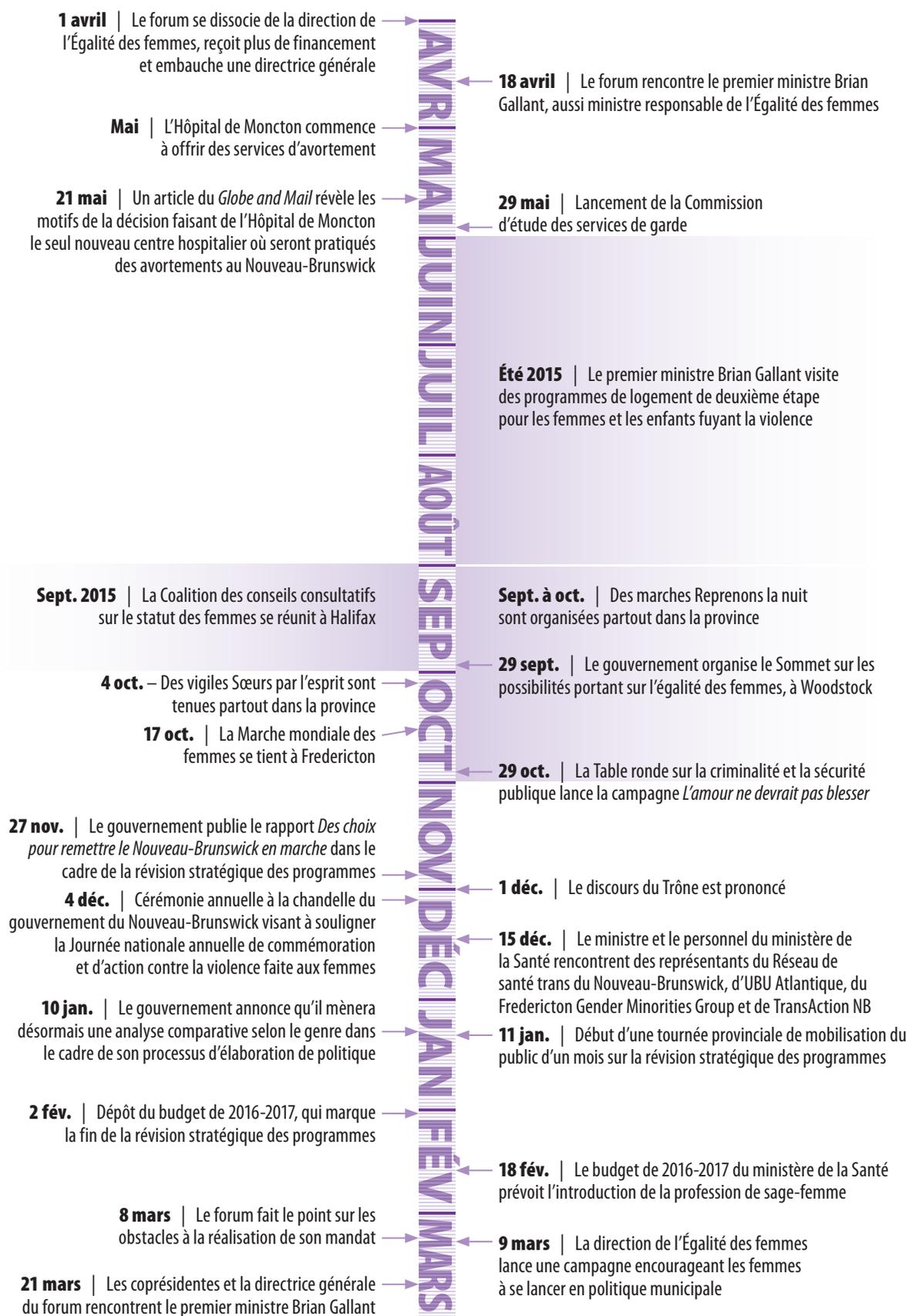
Cette *indépendance* veut dire que le forum établit son propre programme d'action, analyse par lui-même les enjeux et peut, en toute autonomie, demander des recherches, publier des rapports et des recommandations, et faire des déclarations publiques.

551, rue King – suite 103
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1

506-462-5179 / Sans frais : 1-844-462-5179
Télec. : 506-462-5069

conseil@gnb.ca | conseildesfemmesnb.ca

En 2015–2016 au Nouveau-Brunswick



Message des coprésidentes

L'année financière, d'avril 2015 à mars 2016, s'est avérée difficile et transformatrice à la fois pour le forum.

L'année financière a commencé et s'est terminée par des changements importants à la structure du forum, changements qui devaient renforcer son indépendance et lui permettre de mieux remplir son mandat à compter de 2016–2017.

L'accroissement considérable du financement accordé au forum et la séparation de son budget de celui de la direction de l'Égalité des femmes ont entraîné un regain d'optimisme au début de l'année financière. Cela a mis le forum sur la voie pour devenir une entité plus robuste bénéficiant d'une indépendance et de capacités accrues.



Toutefois, quand les membres et le personnel ont commencé à travailler dans ces nouvelles conditions, elles ont constaté que d'autres changements devaient être apportés à la structure du forum. Il fallait au fond déterminer exactement le genre d'entité que constitue le forum ainsi que son lien avec le gouvernement. En fin de compte, ce qu'est le forum détermine comment il accomplit son travail.

Pour que soit réglé cet enjeu de première importance, une large part du travail du forum au cours de la dernière année financière s'est fait à l'interne. Il s'agit d'un choix intentionnel. Étant donné le mandat particulier du forum qui consiste à fournir des conseils indépendants au gouvernement tout en sensibilisant le public aux enjeux, les membres et le personnel savaient qu'il fallait établir le forum sur une base solide.

Par conséquent, l'année pris fin par des efforts en vue d'élaborer un cadre législatif visant à faire du forum une entité prévue par la loi, dont la position est claire et le mandat fort, appelée le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.

D'autres réalisations menées à bien au cours de la dernière année comprennent l'élaboration de diverses positions de principe, de directions stratégiques et de normes opérationnelles afin d'orienter le travail du forum, ainsi que l'appui d'un certain nombre d'activités communautaires. Des renseignements sur ces réalisations ainsi qu'un compte rendu du travail réalisé pour modifier la structure du forum sont présentés dans le rapport.

Les rapports annuels portent principalement sur le passé, c'est-à-dire qu'ils décrivent le travail qui a été accompli et rendent compte des résultats obtenus ainsi que des ressources utilisées. Nous espérons toutefois que vous voyez un avenir prometteur dans le présent rapport, un avenir dans lequel le Conseil est fort et se concentre exclusivement sur la résolution des enjeux qui touchent les femmes et les filles de notre province.

Handwritten signatures of Jody Dallaire and Jennifer Richard. Jody's signature is on the left, and Jennifer's is on the right.

Jody Dallaire, Jennifer Richard

Coprésidentes du Forum de concertation Les voix des femmes du Nouveau-Brunswick

Membres et personnel

Membres

Le travail du forum est alimenté par des membres bénévoles, dont des organisations (représentées par une employée ou une bénévole), mais également des femmes ayant à cœur la question de l'égalité des femmes. Les membres sont nommés par le ministre responsable de l'Égalité des femmes.

Les membres façonnent le travail du forum axé sur les enjeux en collaborant avec le personnel pour identifier et analyser les enjeux prioritaires et proposer des solutions. Les membres voient également à ce que la diversité de l'identité des femmes, des communautés dont elles proviennent et de leurs expériences soit représentée au sein du forum. Enfin, les membres jouent un rôle de gouvernance, qui englobe l'élaboration de politiques régissant le fonctionnement du forum à un haut niveau.

Membres 2015–2016

Organisations

- Association des CBDC du Nouveau-Brunswick (représentée par Line Doiron)
- Centre d'aide en cas d'agression sexuelle de Fredericton (représenté par Jennifer Richard)
- Centre Muriel McQueen Fergusson (représenté par Rina Arseneault)
- Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick (représentée par Jody Dallaire)
- Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (représenté par Sylvie Morin et Lyne Chantal Boudreau)
- Saint John Women's Empowerment Network (représenté par Joanne Britton)
- Sussex Committee for the Prevention of Family Violence
- University of New Brunswick Gender and Women's Studies (représenté par Wendy Robbins)
- YWCA Moncton (représenté par Jewell Mitchell)

Personnes

- Stéphanie Beaulieu
- Kim Nash-McKinley
- Noëlla Richard
- Paulette Sonier Rioux
- Phylomène Zangio



Membres d'office

- L'hon. Brian Gallant, premier ministre et ministre responsable de l'Égalité des femmes
- Jocelyne Mills, sous-ministre adjointe, direction de l'Égalité des femmes
- Beth Lyons, directrice générale du Forum de concertation Les voix des femmes du Nouveau-Brunswick

Remarques sur les membres

En avril 2015, Jody Dallaire et Jennifer Richard ont été sélectionnées par les membres pour succéder à Kim Nash-McKinley et Phylomène Zangio en qualité de coprésidentes. Mmes Dallaire et Richard occupent ces fonctions à titre individuel et non comme représentantes de leur organisation.

Le Sussex Committee for the Prevention of Family Violence et madame Nash-McKinley ont mis fin à leur mandat avant terme (en novembre et en février, respectivement).

Le mandat du Saint John Women's Empowerment Network, du Gender and Women's Studies de l'University of New Brunswick, du YWCA Moncton et de Stéphanie Beaulieu s'est terminé le 31 mars (le Saint John Women's Empowerment Network et le YWCA Moncton furent par la suite nommé pour un deuxième terme consécutif).

Personnel

En 2015–2016, le forum pouvait compter sur une petite équipe de travail. Le 1er avril 2015, le forum a nommé sa première directrice générale, Beth Lyons, dont le mandat allait consister à faire progresser le travail de l'organisme et à en gérer les activités quotidiennes. Le forum a également pu compter sur les services de soutien administratif de Valerie Kervin et de Chantal Teixeira.

Réunions et comités

Réunions

Les membres travaillent toute l'année pour le forum par l'intermédiaire de communications régulières par courriel et de comités, et se réunissent en outre plusieurs fois par année en personne ou par téléconférence. Les réunions en personne permettent aux membres d'aborder des enjeux et d'établir des positions en temps réel, en plus de leur offrir des occasions d'échange avec les communautés de la province.

En 2015–2016, le forum a tenu six réunions :

- en avril, à Fredericton;
- en juin, par téléconférence;
- en septembre, par téléconférence;
- en octobre, à Edmundston;
- en février, par téléconférence (à huit clos);
- en février, à Moncton.

Les procès-verbaux de toutes les réunions (sauf les réunions ou les parties des réunions à huit clos) sont accessibles sur le site Web du forum, à l'adresse conseildesfemmesnb.ca ou en communiquant avec le forum.

Comités

Le forum mise sur des comités permanents et spéciaux pour assurer une reddition de comptes et faire progresser les dossiers entre les réunions. Le personnel et les membres siègent sur des comités, et certains intervenants en particulier peuvent être invités à prendre part au travail des comités. En 2015–2016, les comités suivants ont été actifs :

- Comité des finances (permanent);
- Comité de gouvernance (permanent);
- Comité des communications (permanent; dissout en février);
- Comité consultatif sur les enjeux (permanent; mis en place en février);
- Comité de planification stratégique (spécial, mandat terminé en octobre);
- Comité de sélection des membres (spécial, mandat terminé en février).



Gouvernance

Veiller à ce que le forum remplisse son mandat et qu'il le fasse d'une façon qui honore sa vision.

État du forum

Le budget provincial 2015–2016 a transformé avec succès le forum en une entité distincte au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick (le financement du forum faisait précédemment partie du budget de la direction de l'Égalité des femmes).

Ce changement à la structure budgétaire a soulevé un certain nombre de questions. Par exemple : De quel genre d'entité était le forum étant donné qu'il ne faisait plus partie de la structure budgétaire de la direction? Quel serait son rapport avec le gouvernement? Quel mécanisme engloberait ces renseignements?

Les réponses à ces questions auraient une incidence sur tout ce qui touche à la façon dont le forum embauche son personnel et à la nature même de son autonomie. De plus, des aspects du fonctionnement du forum seraient limités tant que ces questions n'étaient pas réglées, ce qui aurait affecté la capacité du forum de s'acquitter pleinement de son mandat.

Pour que soit orientée la contribution du forum à la prise de décisions à l'égard de ces questions, le personnel a recueilli de l'information sur la structure et les mécanismes d'habilitation utilisés par d'autres entités publiques

autonomes au Nouveau-Brunswick, ainsi que dans les huit organismes consultatifs indépendants sur les questions touchant à l'égalité des femmes dans les autres provinces et territoires. Le forum en a conclu que la plupart des entités publiques autonomes du Nouveau-Brunswick sont régies par la loi, tout comme le sont les huit organismes consultatifs dans les autres provinces et territoires.

Tout au long de ce processus, les membres et le personnel ont étudié les meilleures options pour le forum, collaboré avec les employés de la direction de l'Égalité des femmes au fur et à mesure que des solutions ont été proposées et informé le public des défis auxquels le forum était confronté. Finalement, les coprésidentes et la directrice générale ont rencontré le premier ministre Brian Gallant, qui est également le ministre responsable de l'Égalité des femmes, afin de lui communiquer leurs préoccupations et lui faire part des solutions possibles.

Vers la fin de l'exercice 2015–2016, la direction a dirigé l'élaboration d'un cadre législatif pour le forum, en collaboration avec le personnel et les membres de celui-ci. Le forum a également demandé que le cadre tienne compte du nouveau nom qu'il avait proposé, c'est-à-dire le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.

Mission, vision et directions stratégiques

À l'occasion de la réunion du forum en octobre, les membres ont adopté les énoncés de mission et de vision de l'organisme, ainsi que les directions stratégiques suivantes.

Mission : Améliorer l'équité entre les genres au Nouveau-Brunswick en abordant de façon stratégique les enjeux courants et émergents grâce à la recherche, à la participation de membres informés et engagés, et à des interactions avec le gouvernement et le public.

Vision : Un Nouveau-Brunswick où l'équité entre les genres est bien réelle et profondément enracinée.

Directions stratégiques : Devenir un porte-parole incontournable quant aux questions d'importance pour les femmes et les filles et les questions concernant l'équité entre les genres au Nouveau-Brunswick.

- Définir des positions claires et, s'il y a lieu, élaborer des outils et des recommandations pour les enjeux d'importance;
- Devenir une ressource à consulter lorsqu'il s'agit de recherche, d'analyse, de commentaires et de recommandations;
- Être en mesure d'identifier les questions et les dossiers émergents, puis de répondre promptement et vivement à ces questions.

Interagir avec les femmes et les filles du Nouveau-Brunswick dans toute leur diversité, tout en étant inspiré par celles-ci dans nos actions.

- Les membres du forum et l'analyse des enjeux tiennent compte de la diversité de l'identité des femmes, de leurs expériences et de leurs communautés d'intérêts;

- Offrir aux femmes l'occasion d'établir et de partager leurs priorités, leurs besoins et des solutions;
- Tisser des liens avec les groupes voués à l'équité entre les genres et axés sur les femmes et les filles dans toutes les régions.

Développer des processus rigoureux internes et d'adhésion des membres axés sur la recherche de consensus et contre l'oppression.

- Élaborer des politiques et des processus solides et équitables qui réduisent les obstacles à la participation;
- Favoriser l'engagement des membres ainsi qu'un milieu solidaire et respectueux qui inspire confiance.

Revendiquer, sensibiliser et établir des partenariats de façon stratégique.

- Mettre l'accent sur les changements systémiques;
- Favoriser des actions qui auront un impact collectif;
- Repérer des rôles stratégiques pour le forum vu l'unicité de son mandat, de ses ressources et de son rapport avec le gouvernement.

Normes opérationnelles

En 2015–2016, le forum a établi une série de normes régissant son fonctionnement. Ces normes abordent les points suivants :

- mandat, mission et vision;
- interaction avec le gouvernement
- membres;
- coprésidentes;
- réunions;
- prise de décisions;
- rôle et responsabilités de la directrice générale;
- gestion financière;
- langue;
- recherches, projets, initiatives et travaux en cours du forum; et
- engagement externe.

Dans les cas où le gouvernement du Nouveau-Brunswick dispose déjà d'une politique s'appliquant à certains éléments des normes, ces dernières reflètent les politiques et offrent une direction précise.

Comme elles sont plutôt générales, les normes appellent à la mise sur pied de politiques et de documents d'orientation connexes plus détaillés. Les politiques financières ont été achevées et le travail sur des documents d'orientation a commencé au cours de la dernière partie de l'année.

Les normes expriment systématiquement l'importance du forum :

- être habilité par son mandat et ses membres;
- échanger avec les femmes et les groupes voués à la question de l'égalité des femmes et de l'équité dans notre province; et
- voir à ce que les membres et le travail du forum s'adressent à toutes les femmes, quelles que soient leur identité, leurs expériences et leurs communautés d'intérêts.

Prise de décisions par consensus

Tout au long de 2015–2016, le forum a consolidé son application de la prise de décisions par consensus en améliorant la cohésion de groupe, en acceptant ouvertement l'intersectionnalité et la lutte contre l'oppression comme des éléments clés de son travail, ainsi qu'en adoptant un processus pour la prise de décisions urgentes entre les réunions.

Le modèle de prise de décisions par consensus a été adopté durant l'année 2014–2015. En remplaçant le traditionnel vote à la majorité simple par la prise de décisions par consensus, le forum se veut un cadre permettant à tous les intervenants d'exprimer leur point de vue. Cette approche appuie l'inclusion d'une diversité d'opinions et une analyse intersectionnelle des questions et des solutions proposées.

Appel aux membres

Au début de l'année 2016, le forum a procédé à son premier appel aux membres. Le forum a travaillé en étroite collaboration avec la direction de l'Égalité des femmes et le Bureau du Conseil exécutif, et suivi la politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick *Changer le mode de nomination* pour mettre sur pied l'appel aux membres.

Le comité de gouvernance a élaboré un processus et des outils visant l'appel aux membres, que l'ensemble des membres a par la suite évalués et acceptés. Les membres ont convenu de déléguer l'examen des déclarations d'intérêt à un comité de sélection formé des deux coprésidentes et de deux membres externes (Nancy Hartling et Marie-Thérèse Séguin); ces dernières ont fait partie du Groupe de travail sur les voix des femmes du Nouveau-Brunswick (à l'origine du [rapport de 2013](#) ayant jeté les bases du forum). La directrice générale est en outre membre d'office de ce comité.

L'appel aux membres a été publié de la fin janvier au début février dans la liste en ligne de perspectives du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour siéger à des organismes, des conseils et des commissions. Le forum et la direction ont également fait circuler l'appel aux membres dans leurs réseaux.

Le comité de sélection a communiqué régulièrement par courriel, tenu des entrevues téléphoniques et s'est réuni deux fois en personne. En plus de la force des candidatures individuelles, le comité a également tenu compte de ce qui suit :

- le forum doit être composé de membres provenant surtout d'organisations;
- la composition actuelle du forum et la question de savoir si l'ajout d'une candidate contribuera à établir l'équilibre linguistique et régional ou à renforcer la représentation des voix des identités, des expériences et des communautés d'intérêts marginalisées.

En mars, le forum a présenté au Cabinet du premier ministre (par l'intermédiaire de la direction) six candidatures à considérer.

Travail axé sur les enjeux

Le travail centré sur les enjeux touchant les femmes et leur égalité réelle au Nouveau-Brunswick.

Secteurs prioritaires

À l'occasion de la rencontre de février, les membres ont décidé de maintenir le cap sur les quatre secteurs prioritaires désignés l'année précédente.

Ces secteurs sont les suivants :

- participation et représentation;
- mieux-être et accès;
- économie et autonomie;
- violence.

Apprentissage et garde des jeunes

Le forum a déposé un mémoire auprès de la Commission d'étude des services de garde, lancé en mai. Ses recommandations sont les suivantes :

- S'engager à un changement de cap conceptuel dans lequel l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) est perçu comme un investissement d'infrastructure de premier ordre et comme une composante essentielle de l'égalité des femmes et de l'amélioration des résultats futurs pour les enfants marginalisés et vulnérables;
- S'assurer qu'une rigoureuse analyse et comparative selon le genre est une composante fondamentale de toutes les consultations et les délibérations politiques sur l'AGJE et que la promotion de l'égalité des femmes est une priorité clé dans la prise de décision définitive;
- Augmenter l'investissement public dans l'AGJE;
- Hausser l'investissement public, ce qui éloignera l'AGJE des services hétérogènes et axés sur le marché et le recentrera vers un système dynamique, réceptif, accessible, abordable et de haute qualité;
- Investir dans un système d'AGJE, ce qui se traduira par une amélioration de la rémunération des éducatrices et des gardiennes;
- Voir à ce que des mesures soient mises en place pour s'assurer que les changements liés aux approches d'investissement existantes ne déstabilisent pas les exploitants des établissements d'AGJE ou ne les laissent pas sans soutien afin qu'ils puissent s'ajuster aux nouvelles priorités d'investissement dans l'AGJE.

Le forum a aussi encouragé le premier ministre Brian Gallant à traiter en priorité l'AGJE dans ses discussions avec le gouvernement du Canada récemment élu.

Analyse comparative selon le genre

En décembre, le forum a exhorté le gouvernement du Nouveau-Brunswick à rendre publiques les conclusions de l'analyse comparative selon le genre menée dans le cadre de la révision stratégique des programmes. Le forum a fait valoir que, comme la révision stratégique des programmes repose sur la consultation publique, ces conclusions doivent également être rendues publiques pour éclairer les opinions des Néo-Brunswickois quant aux choix offerts dans l'exercice.

Le forum appuie une utilisation accrue de l'analyse comparative selon le genre dans sa prise de décisions, la diffusion publique de l'outil d'analyse comparative selon le genre employé par le gouvernement, de même que la publication des résultats de telles analyses menées par le gouvernement.

Élections fédérales et Coalition des conseils consultatifs sur le statut de la femme

À titre de membre de la Coalition des conseils consultatifs provinciaux et territoriaux sur le statut des femmes, le forum a appuyé la publication par la Coalition d'une carte postale présentant des questions et des statistiques sur l'équité des genres visant à alimenter la discussion avec les candidats locaux aux élections fédérales.

AMORCER LA CONVERSATION

Quelles politiques/ initiatives proposent-vous pour augmenter la participation politique des femmes?

Les femmes représentent 25% des députés au Canada. Elles sont très sous-représentées dans le système politique canadien.

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais sont moins saines. Les femmes ont deux fois plus de risques de vivre dans la pauvreté que les hommes.

Les femmes souffrent à gagner 20% de moins que les hommes pour le même travail. Elles sont plus souvent parentes et elles effectuent deux fois plus de travail domestique que les hommes.

Partager réponses @CPTAC NB #CHANGEMENTS ÉGALITÉ

Coalition of Provincial & Territorial Advisory Councils on the Status of Women

DEMANDEZ AUX CANDIDATS CE QU'ILS FERAIENT POUR ATTEINDRE L'ÉGALITÉ?

Le logement demeure inaccessible pour beaucoup de femmes, incluant les personnes âgées, à travers le pays.

La majorité des mères canadiennes sont sur le marché du travail, pourtant leur accès à des services de garde abordables est très limité.

En moyenne, une femme est tuée par son conjoint tous les six jours. Plus de 3 300 femmes demandent chaque jour dans des refuges d'urgence.

Depuis 1990, plus de 1000 femmes et filles autochtones ont été assassinées au Canada, et beaucoup d'autres manquent à l'appel.

Que faites-vous pour réduire le coût du logement et en augmenter le nombre?

Que faites-vous pour mettre sur pied un programme universel de garderies et d'éducation pour la petite enfance?

Allez-vous vous engager à développer un plan d'action national pour mettre fin à la violence contre les femmes?

Comment allez-vous contribuer à une commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones assassinées et disparues?

Utiliser ces questions pour amorcer la conversation avec vos candidats locaux et les chefs des partis nationaux.

VOYER 19 OCT

Soins de santé

Le forum appuie les changements suivants touchant l'accès à l'avortement au Nouveau-Brunswick :

- accès amélioré aux services d'avortement en centre hospitalier, en considérant la question de l'accès régional équitable;
- financement public pour les avortements pratiqués à l'extérieur des hôpitaux du Nouveau-Brunswick (p. ex. Clinic 554) pour les résidents de la province;
- code de facturation unique pour la Mifegymiso.

Le forum appuie l'accès aux services de sages-femmes et les soins de santé pour les personnes transgenres au Nouveau-Brunswick.

Logement

Le forum a ciblé le logement parmi les enjeux d'équité des genres liés à la pauvreté et à la violence. Le travail sur les sans-abri doit tenir compte des genres, et les programmes de logement doivent reconnaître la complexité de la vie des femmes (notamment le potentiel de traumatisme) et, par conséquent, être souples, réceptifs et offrir des accommodements.

Violence envers les femmes et les filles des Premières Nations, Métisses et Inuites

Le forum a encouragé le premier ministre Brian Gallant à aborder en priorité, dans le cadre de ses discussions avec le gouvernement du Canada récemment élu, la tenue d'une enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Le forum a soutenu un projet de recherche concerté visant à améliorer les interventions des systèmes policier et judiciaire relatives à la disparition de femmes autochtones, ainsi qu'auprès de leurs familles et amis, au Nouveau-Brunswick. Le projet est dirigé par le New Brunswick Aboriginal Peoples Council, mais le gouvernement du Nouveau-Brunswick, la maison de transition Gignoo, Indigenous Women of the Wolustukyik and Mi'kmaq Territory, Families of Sisters in Spirit, et Jula Hughes de la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick y prennent part.

Équité salariale

Le forum appuie les mesures suivantes :

- amélioration de la méthode d'évaluation actuelle de l'équité salariale;
- engagement électoral du gouvernement à exiger que les entreprises comptant plus de 50 employés et qui font affaire avec le gouvernement par les processus d'approvisionnement ou en lien avec des programmes de financement établissent un programme d'équité salariale;
- application complète des lois actuelles sur l'équité salariale;
- loi sur l'équipe salariale pour le secteur privé.

Activités communautaires

Le forum a soutenu la Marche mondiale des femmes qui s'est déroulée le 17 octobre à Fredericton. Il a également donné son appui à un forum jeunesse et à un forum féministe, qui ont eu lieu en novembre à Fredericton.

Finances

En raison des enjeux soulignés à la section État du forum, une importante partie du financement du forum pour 2015–2016 est restée inutilisée à la fin de l'année financière.

État des dépenses par poste budgétaire par exercice terminé le 31 mars 2016		
	Budget (000 \$)	Actual (000 \$)
Frais de personnel	206,3	103,6
Autres services	199,2	103,4
Fournitures et approvisionnements	8,8	8,1
Biens et matériel	5,0	7,6
Contributions et subventions	–	10,0
TOTAL	419,3	232,7